



BCA PT - USC PT
TSA 51237
80200 PERONNE

Le 03/10/2025

C

Votre conseiller client : [REDACTED]

Référence BCA : **23020133**

Affaire :
Véhicule :
Immatriculation :
Société :
Date de sinistre :
N° de contrat :
N° de sinistre :
Emetteur :
Réf. émetteur :

CONCLUSIONS TECHNIQUES

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons les conclusions techniques que nous avons établies au titre du sinistre en référence.

VEHICULE : Voiture particulière (break)	Genre : VP	ASSURE :
Immatriculation : GN-105-ZA	Carrosserie : BREAK	
Marque : SKODA	En. : G	
Modèle : OCTAVIA IV COMBI 202	Puiss. : 8 CV	
Finition : Octavia Combi 2.0 TDI - 150 - BV DSG St	Pl. Ass. : 5	
Type : M10SKDVP070E034	Couleur : Gris	
N° de Série : TMBJJ8NX5PY127957	Date certificat : 16/05/2023	
1ère mise en circ. le : 16/05/2023		
Kilométrage : 87 761 Km (relevé) / Km (estimé)		
PTAV : 1,403 T – PTAC : 1,990 T		

Véhicule vu avant travaux chez le réparateur le 05/06/2025. Etait présent pour le B
Véhicule non vu Dossier examiné à l'Agence BCA le 12/06/2023. Etait présent pou

PIECES COMMUNIQUEES : Ordre de mission (original), Carte grise (copie), Facture d'achat véhicule (copie).

SINISTRE CONSTATE : choc avec un corps fixe

DOMMAGE IMPUTABLE : choc avec un corps fixe Choc à l'avant à 0°.

Le montant de la réparation des dommages apparents imputables au sinistre ressort à au moins 25 819,00 € TTC. Il dépasse significativement la valeur avant sinistre du véhicule.

EVALUATION EN PERTE TOTALE :

Valeur avant sinistre à dire d'expert : 24 000,00 € TVAC

Nous avons estimé la valeur après sinistre du véhicule.

Véhicule économiquement irréparable

Page 1/4

Les dispositions des articles L 327-1 et L 327-3 du Code de la Route s'appliquent.

Ce véhicule est techniquement réparable au sens du deuxième alinéa de l'article R 327-2 du Code de la Route.

Dans le cadre de l'article susvisé, nous sommes en mesure de suivre les travaux de remise en état. Il s'agirait d'une mission distincte et rémunérée à ce titre. Elle devrait nous parvenir avant le début des travaux.

Nous avons informé de nos conclusions le 06/06/2025.

Nous avons informé de nos conclusions le 06/06/2025.

TVA récupérable = Non

Attention :

Le véhicule a été jugé dangereux, un suivi des travaux doit être réalisé par un expert dans le cadre de la procédure des véhicules endommagés. Nous vous conseillons de ne pas intervenir sur le véhicule sans l'accord de l'assurance ou du propriétaire.

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T	ACL %	PR %	MO %
C,P	CAPOT-MOTEUR	769,84	1	20			
C	PARE-BRISE	551,67	1	20			
C,P	AILE AV D D	316,80	1	20			
C	PROJECTEUR D D	591,13	1	20			
C	ENJOLIVEUR D DE PARE-CHOCS AV D	24,62	1	20			
C	FACADE AV	379,72	1	20			
C	RADIATEUR DE REFROIDISSEMENT MOTEUR	341,57	1	20			
C	AIRBAG CONDUCTEUR	1 193,97	1	20			
C	AIRBAG PASSAGER	1 245,43	1	20			
C	VITRE DE PORTE AV D D	106,06	1	20			
C,P	PORTE AV D D	1 036,75	1	20			
C	MIROIR DE RETROVISEUR D D	100,20	1	20			
C	RETROVISEUR D D	342,79	1	20			
P	PARE-CHOCS AR PEINTURE S3		1	20			
R	PARE-CHOCS AR REMISE EN ETAT		1	20			
C	BRIN ENROULEUR DE CEINTURE AV G G	261,46	1	20			
C	BRIN ENROULEUR DE CEINTURE AV D D	261,46	1	20			
C	CALANDRE	136,93	1	20			
C,P	PARE-CHOCS AV	686,89	1	20			
T	PARE-CHOCS AV PERCAGE		1	20			
C	DEFLECTEUR DE PARE-CHOCS AV	63,17	1	20			
C,P	COQUILLE DE RETROVISEUR D D	39,05	1	20			
C,P	PORTE AR D D	1 036,75	1	20			
C	AIRBAG G DE PAVILLON G	367,41	1	20			
C	AIRBAG D DE PAVILLON D	367,41	1	20			
C	ENJOLIVEUR DE CALANDRE	168,42	1	20			
C	MOTOVENTILATEUR	657,45	1	20			
C,P	AILE AR D D	555,81	1	20			
C	TRAVERSE DE PARE-CHOCS AV	234,72	1	20			
C	GRILLE D DE PARE-CHOCS AV D	21,80	1	20			
D	VOLET AR DEPOSE/POSE		1	20			

expertise

C	POIGNEE EXTERIEURE DE PORTE AV D D	111,58	1	20			
C	ENJOLIVEUR DE POIGNEE EXTERIEURE DE PORTE AV D D	18,44	1	20			
C	GRILLE DE PARE-CHOCS AV	50,46	1	20			
C	ENJOLIVEUR DE POIGNEE EXTERIEURE DE PORTE AR D D	18,44	1	20			
C	OBTURATEUR DE PROJECTEUR ANTIBROUILLARD D D	16,35	1	20			
C	CONDENSEUR DE CLIMATISATION	401,24	1	20			
C	CALCULATEUR D'AIRBAGS	652,06	1	20			
T	RADAR DE DISTANCE REGLAGE		1	20			
T	PROJECTEURS G, D REGLAGE		1	20			
C	ABSORBEUR DE PARE-CHOCS AV	22,81	1	20			
C	FAISCEAU DE PARE-CHOCS AV	111,20	1	20			
C	JOINT AR DE POIGNEE EXTERIEURE DE PORTE AR D D	3,21	1	20			
C	PRIMAIRE DE COLLAGE DE PARE-BRISE	16,06	1	20			
C	APPLICATEUR DE COLLAGE DE PARE-BRISE	5,49	1	20			
C	ACTIVATEUR DE COLLAGE DE PARE-BRISE	13,99	1	20			
C	COLLE 2K DE PARE-BRISE	85,70	1	20			
C	DEFLECTEUR D'AIR SUPERIEUR DE FACADE AV	14,73	1	20			
C,P	TIRANT D DE FACADE AV D	24,12	1	20			
C	ENJOLIVEUR DE GRILLE D DE PARE-CHOCS AV D	74,57	1	20			
C	CAPTEUR AV D'AIRBAG	160,06	1	20			
C	TRAVERSE INFERIEURE DE PARE-CHOCS AV	33,20	1	20			
T	CAMERA DE RETROVISEUR INTERIEUR REGLAGE		1	20			
T	PASSAGE OUTIL DIAGNOSTIC INITIALISATION		1	20			
C	ADHESIF DE CAPTEUR DE PLUIE	48,07	1	20			
C	AIRBAG GENOUX DE CONDUCTEUR	506,37	1	20			
C	VOLET D'AIR COMPLET DE FACADE AV	255,30	1	20			
C	CACHE DE RADAR DE DISTANCE	17,26	1	20			
C,P	CACHE FINITION DE POIGNEE EXTERIEURE DE PORTE AV D D	76,97	1	20			
C,P	CACHE FINITION DE POIGNEE EXTERIEURE DE PORTE AR D D	76,97	1	20			
T	PROJECTEURS G, D COMPLET REGLAGE		1	20			
C	RADIATEUR DE REFROIDISSEMENT SUPPLEMENTAIRE	312,77	1	20			

Affaire
Conseiller client :

**MAIN
D'ŒUVRE**

	T1	T2	T3	Peinture
Dép. Chgt. Ctrl.	23,0	9,0	2,0	
Redressage	0,0	1,5	0,0	
Total Heures	23,0	10,5	2,0	18,00
Taux Horaire	97,50	97,50	116,67	97,50

MONTANTS

MAIN D'ŒUVRE		5254.6
PIECES	(tva 20,00 %)	14986.7
INGREDIENTS DE PEINTURE	(70,83 €/H)	1274.97
TOTAL HTVA		21516.27
MONTANT DES TRAVAUX HT REMISE		21516.27
MONTANT DES TRAVAUX TVAC (1)		25819.46